

Lyon, le 20 février 2023

Récépissé définitif d'enregistrement de liste de candidatures

Élections des conseillers du Centre Régional de la Propriété Forestière Auvergne-Rhône-Alpes
par le collège régional des organisations professionnelles des propriétaires forestiers

La Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu le code forestier et notamment ses articles L321-7 à L321-12 et D321-42 à R321-85;
Vu l'arrêté préfectoral n°2023-9 portant délégation de signature pour les compétences du préfet de région ;
Vu la liste des candidatures FRANSYLVA AURA reçue en préfecture le 7 février 2023 et complétée le 15 février 2023 ;

Donne récépissé définitif d'enregistrement de la liste de candidatures FRANSYLVA AURA composée de :

Candidats titulaires par ordre d'élection	Candidats suppléants
DE VILLETTE Pierre	CHARRIER Philippe
LACOSTE Jacques	RIVET Michel
ASTIC John	AUDEYER Daniel
BOUTEILLER Christian	DURET Coralie
GASCON Philippe	BEAUPERTUIT Henri
GARON Monique	HAUDEVILLE Philippe
GRADEL Bernard	PATEFFOZ Jean-Marc

Ce récépissé sera publié sur le site de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes et du Centre régional de la propriété forestière Auvergne-Rhône-Alpes.

